



Vacance de poste

Afin de renforcer le service de régie, l'administration communale de Manternach se propose d'engager

un salarié à tâche manuelle (m/f) pour les besoins du service de régie « équipe jardinage »

L'intéressé(e) sera engagé(e) selon la carrière E du contrat collectif de la commune de Manternach à plein temps et à durée indéterminée.

L'aide-mémoire des conditions d'engagement et des pièces à joindre au dossier peut être consulté sur le site **www.manternach.lu**.

Les candidatures sont à envoyer au plus tard pour le **16 août 2024 inclus**, à l'adresse suivante: 3, Kierchewee, L-6850 Manternach.

Manternach, le 13 juillet 2024

Le collège des bourgmestre et échevins

Jean-Pierre Hoffmann, bourgmestre

Claude Theisen et Alix Klein-Ungeheuer, échevins